Nations Unies S/PV.5083



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5083e séance

Vendredi 19 novembre 2004, à 14 h 30

New York

Président :	M. Danforth	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Landerretche
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation en Somalie

04-61876 (F)

La séance est levée à 14 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je donne la parole à S. E. M. Bethuel Kiplagat, facilitateur de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

M. Kiplagat (*parle en anglais*) : J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à Nairobi, à vous, Monsieur le Président, et aux membres du Conseil de sécurité, et vous remercier d'avoir accepté d'examiner et d'entendre nos rapports sur la Somalie.

Nous devons tout d'abord exprimer notre grande joie de constater qu'après deux années d'efforts déployés en faveur de la paix et de la réconciliation et de la formation d'un gouvernement, nous sommes parvenus à l'élection d'un président, la constitution d'un parlement et la nomination d'un premier ministre. Lorsque nous passons en revue ces deux dernières années, nous voyons que nous nous sommes heurtés à maints obstacles, mais le plus difficile et le plus sérieux d'entre eux a peut-être été notre propre scepticisme, nous les Somaliens, et celui de la communauté internationale, car rappelons-nous que les 13 tentatives précédentes s'étaient soldées par un échec.

Tout le monde nous demande donc en quoi ce que nous faisons aujourd'hui diffère de ce que nous avons fait dans le passé. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'un certain nombre de facteurs nous portent à croire que cette fois-ci, nous avons une plus grande chance de parvenir à un accord de paix durable et stable.

Un facteur important a été la présence de tous les principaux intéressés pendant ces deux années de négociations, tous les chefs des grandes factions. Nous avons fait participer les chefs traditionnels, qui sont ici; les chefs de la diaspora et de la société civile; les chefs religieux; et, surtout, les acteurs régionaux et internationaux. Nous estimons donc que la présence de tous ces protagonistes est de bon augure pour la formation d'un gouvernement stable et durable.

C'est donc là le premier élément dont nous devons prendre note : la présence de ces protagonistes. Mais j'aimerais, Monsieur le Président, que vous insistiez sur l'importance des parties prenantes régionales – les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. C'est leur cohérence, leur vision et leur engagement à œuvrer au processus de paix qui nous a amenés là où nous sommes aujourd'hui.

La deuxième chose à souligner est le mode de sélection des membres du Parlement. Il s'agit selon nous d'une institution très importante puisqu'elle a été constituée avec la participation des 89 grandes formations politiques – les clans; mais aussi les sous-clans – qui représentent toutes les régions de la Somalie. Cela n'a pas été une chose facile. L'exercice a pris du temps, mais finalement, ces formations politiques ont fourni les noms et les listes issus des sous-clans. Là encore, je pense que c'est une bonne nouvelle dans la mesure où la représentativité est globale. Il y a eu une sélection. Les dignitaires traditionnels, les chefs de faction et les responsables politiques ont contribué de façon déterminante à ce que nous disposions d'un Parlement ouvert à tous.

Le troisième point que je souhaite mentionner concerne l'élection du Président du Parlement, des députés et du Président de transition. Cela a été fait dans une très grande transparence par tous les participants. Il nous a fallu beaucoup de temps, parfois 12 à 15 heures pour voter dans la paix, et nous pensons que non seulement l'exercice est la preuve de la participation de tous mais qu'il garantit aussi que ceux qui ont été élus bénéficient de l'appui du Parlement. Certes, ce n'est pas la même chose que d'avoir le soutien de tout le pays, mais cette participation est malgré tout cruciale au plus haut point.

Ces éléments – existence d'un Parlement, participation des chefs traditionnels et élections – nous donnent des raisons d'être optimistes pour l'avenir et d'espérer que nous parviendrons à stabiliser le pays. Qu'est-ce qui attend la Somalie dans les semaines et les mois à venir? La première chose est la poursuite du processus de réconciliation, qui n'a toujours pas été mené à son terme. Le message d'espoir envoyé depuis Nairobi doit se concrétiser sur le terrain. Les Somaliens et l'Autorité intergouvernementale pour le

développement ont fait de la consolidation de la paix une priorité afin que tout le reste suive.

Bien évidemment se pose aussi la question de la reconstruction de l'État et, en premier lieu, des institutions démocratiques de la Somalie. Mais tout cela dépend de la sécurité. La sécurité est absolument cruciale si l'on veut que le Gouvernement aille de l'avant. Nous pensons donc qu'il est de la plus haute importance que la question de la sécurité du Gouvernement soit examinée et débattue, en espérant que nous bénéficierons de l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale.

Espérons qu'il sera fait table rase du scepticisme passé et gardons espoir pour la Somalie. C'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je donne à présent la parole à S. E. M. Ali Abdi Farah, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et des relations parlementaires de Djibouti.

M. Farah (Djibouti) : Je voudrais tout d'abord vous exprimer, Monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses pour votre élection à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Je souhaiterais également vous réitérer mes sincères félicitations pour le rôle crucial que vous avez joué dans les efforts initiés par le Conseil de sécurité afin de tenir cette session spéciale dans la région et d'examiner une question qui revêt une importance significative, non seulement pour la région, pour l'Afrique, mais également pour l'ensemble de communauté internationale. Nous sommes particulièrement reconnaissants à tous les membres du Conseil d'avoir jugé opportun d'inscrire à l'ordre du jour de cette rencontre historique une question tout aussi importante que celle de la Somalie.

Cette séance spéciale du Conseil de sécurité se tient un peu plus d'un mois après que les Somaliens, la région, le continent, je dirais le monde entier, ont célébré l'intronisation du nouveau Président de transition de la Somalie, S. E. M. Abdullahi Yusuf Ahmed qui est présent parmi nous aujourd'hui. C'est un événement heureux qui a été salué par les Somaliens et la communauté internationale. C'est un formidable succès qui a été rendu possible par la détermination des Somaliens qui, tout au long de ces années sombres, n'ont cessé d'endurer, d'aspirer et d'agir afin qu'un changement significatif s'opère dans leur vie. Ils ont en effet compris que, dans le cadre du processus de paix initié en leur faveur par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'opportunité leur était offerte de mettre fin à l'épaisse nuit des ténèbres et de jeter les bases des institutions qui permettront à la Somalie de se remettre.

C'est un succès qui a également été rendu possible par la persévérance des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui se sont attachés à développer une approche cohérente, concertée et collective, guidés par la volonté sincère et affirmée d'agir en solidarité avec le peuple somalien.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple frères du Kenya, dont le sacrifice et le dévouement méritent d'être salués. Il faudrait également saluer l'assistance constante de la communauté internationale, dont le soutien financier et politique à nos efforts conjoints s'est avéré déterminant pour la réussite du processus.

Je ne pourrais citer tous ceux qui ont contribué à la réussite, mais je ne saurais manquer d'en nommer certains pour le rôle crucial qu'ils n'ont cessé de jouer. L'Union africaine a démontré un engagement sans faille et joué un rôle moteur dans les efforts visant à préparer le déploiement d'une force de maintien de la paix en Somalie. Nous saluons l'Union européenne pour son soutien politique et financier. Nous comptons sur l'Union européenne pour aider la Somalie à réussir son démarrage économique vers le développement durable. Nous sommes particulièrement encouragés par l'engagement continu des États-Unis dans le processus. La contribution de la Ligue des États arabes s'est avérée déterminante à une étape critique du processus. Il va sans dire que son soutien matériel et financier sera essentiel dans l'avenir. Naturellement, il nous faut souligner l'engagement continu des Nations Unies, la volonté affirmée et la détermination du Secrétaire général. Nous saluons plus particulièrement la décision significative du Conseil de sécurité de se rendre dans la région afin de se familiariser avec la situation et de mieux appréhender l'ampleur des défis auxquels le nouveau Gouvernement somalien devra faire face.

Les résultats de la Conférence de réconciliation nationale somalienne, tenue à Mbagathi, doivent nous permettre de prendre la mesure des changements qui se

sont opérés et des perspectives qu'ils contiennent : l'émergence d'une ère de stabilité, de sécurité et de liberté en Somalie, dont les effets bénéfiques se feront ressentir dans la région. Mais beaucoup reste à faire afin que ces promesses soient tenues. Le parcours est semé d'embûches, les défis sont immenses et le soutien que le continent et la communauté internationale continueront à apporter détermineront son succès. Parmi ces défis, l'on ne saurait suffisamment insister sur la nécessité urgente de trouver une solution durable au problème de la circulation des armes – nombreuses en Somalie – et des graves conséquences sécuritaires que cela engendre.

L'on ne saurait mesurer l'impact négatif que les armes ont eu sur le plan économique et sociopolitique. Elles ont contribué à l'émergence d'une culture des armes et à l'instauration d'un climat de peur. Ceux qui en possèdent se targuent d'un faux sentiment de sécurité, en cela qu'ils ont la capacité de se défendre en cas d'attaque par les forces hostiles. Par conséquent, la pression est encore plus grande sur ceux qui n'en possèdent pas d'en acquérir. Le résultat est une course aux armements dont les effets dévastateurs se font ressentir à beaucoup de niveaux – valeur de l'éducation érodée, maladies et pauvreté – car les ressources mobilisées à cette fin sont immenses et pourraient être allouées à des secteurs vitaux.

La prolifération des armes pose surtout une menace sérieuse au résultat de la Conférence, particulièrement durant les six premiers mois où le nouveau gouvernement, pour asseoir sa légitimité, devra répondre aux attentes immenses de la population somalienne et promouvoir des changements visibles et significatifs. Le processus de paix de l'IGAD s'est donné pour tâche d'identifier les causes profondes du conflit en Somalie, d'y trouver dans la mesure du possible des réponses adéquates, de signer une déclaration de cessation des hostilités, d'inclure tous les acteurs essentiels, y compris les composantes importantes de la société civile – parce qu'elle contrôle une large quantité d'armes – les milices et les hommes d'affaires.

Ainsi, le parlement de transition est l'institution au sein de laquelle tous les clans, factions et groupes d'intérêt sont représentés, ce qui est une première. Cependant, les multiples initiatives que nous avons prises ne seront perçues que comme des tentatives indigentes et dépourvues d'assise si elles ne sont pas accompagnées d'un programme sérieux, viable et performant visant au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des milices. Le nouveau gouvernement ne pourra réaliser cette tâche seule. Il aura besoin de l'assistance du Conseil de sécurité et de la communauté internationale sous la forme du déploiement des troupes chargées du maintien de la paix afin de garantir une transition pacifique, qui permette l'émergence d'une paix durable, de la sécurité et de la stabilité en Somalie.

À cet égard, nous saluons les efforts de préparation de la Commission de l'Union africaine, qui a dépêché plusieurs missions de reconnaissance en Somalie. Nous notons avec satisfaction l'initiative de l'Union africaine, en partenariat avec l'IGAD, le Gouvernement fédéral de transition somalien et tous les acteurs internationaux concernant une expertise en la matière, d'organiser une réunion d'experts militaires et politiques, chargés d'examiner la situation en matière de sécurité, afin d'y compléter le processus de préparation dans l'objectif d'un déploiement des troupes. Il va sans dire qu'une telle initiative nécessitera d'immenses ressources. L'expérience justifie et renforce le postulat fondamental, selon lequel l'investissement dans la paix sera toujours moins coûteux que la guerre.

Notre objectif commun demeure celui de la prévention de l'émergence de conflits à travers des mécanismes de diplomatie préventive. Beaucoup de régions dans le monde continuent d'être accablées par un cycle de conflits sans fin aggravés par le manque d'attention sérieuse de la communauté internationale. Les conséquences sont désastreuses – effondrement des institutions étatiques, pauvreté, instabilité, désintégration sociale – offrant ainsi un cadre où peut librement s'opérer la mobilisation des allégeances dans les réseaux terroristes et autres structures mafieuses impliquées dans l'organisation des crimes transnationaux.

Par conséquent, il apparaît évident que le Conseil devra manifester une sensibilité plus grande à l'égard des pays pauvres engagés dans des conflits meurtriers et dévastateurs. À cet égard, nous encourageons le Conseil à se réengager de manière significative et décisive en Somalie et de tout mettre en œuvre afin que le progrès immense obtenu ne soit perdu.

Tout en exhortant les Somaliens à l'action vigilante et à entreprendre des efforts visant à la consolidation des succès accomplis, il nous faut saisir

l'occasion qui est offerte à la communauté internationale, particulièrement dans le contexte de l'après 11 septembre 2001, afin d'aider les Somaliens à reconstruire leur nation et à mettre en place des programmes de développement. Nous ne pouvons permettre que nos décisions et les efforts grandioses déployés n'aboutissent à des résultats mitigés car cela constituerait sans nul doute un revers historique.

Je suis convaincu que l'ONU, et le Conseil de sécurité en particulier, accordera toute l'attention que la question mérite, afin de permettre à la Somalie de retrouver sa place dans la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. John Koech, Ministre kényan de la coopération régionale pour l'Afrique de l'Est, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

M. Koech (Kenya) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour remercier le Conseil de sécurité d'avoir décidé de tenir cette séance en Afrique et notamment à Nairobi. Nous croyons comprendre que c'est seulement la quatrième fois que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit hors de New York. C'est un grand honneur pour nous en tant que pays et nous sommes persuadés que cela a été décidé en reconnaissance de l'engagement et du rôle du Kenya qui œuvre en faveur de la paix dans la région.

Au nom des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui est responsable du processus de paix somalien, je saisis cette occasion pour remercier le Conseil de sécurité d'avoir consacré cette séance à la question cruciale de la paix et de la sécurité en Somalie. La décision du Conseil d'inscrire la question de la Somalie à son ordre du jour indique clairement l'importance que le Conseil attache au maintien de la paix et de la sécurité en Somalie et souligne l'engagement accru du Conseil de sécurité dans la corne de l'Afrique.

J'aimerais informer le Conseil que la Conférence nationale de réconciliation somalienne, qui a démarré il y a deux ans, s'est conclue récemment avec l'élection de S. E. M. Abdullahi Yusuf Ahmed en tant que Président du Gouvernement fédéral de transition de la République de Somalie. J'aimerais indiquer au Conseil que le processus de paix a connu des progrès significatifs en mettant en place un Parlement de transition ouvert à tous et en formant un gouvernement largement représentatif, qui a permis l'élection d'un Président et la désignation d'un Premier Ministre.

Les États membres de l'IGAD, avec l'appui du Forum des partenaires de l'IGAD, ont conduit avec succès le processus de paix en Somalie. Malgré cela, nous faisons face à une conjoncture très délicate et très sensible car nous devons stabiliser la situation en matière de sécurité en Somalie avant que le Gouvernement fédéral ne puisse s'y installer. Je voudrais demander au Conseil de sécurité d'apporter son aide à la création d'un mécanisme approprié en vue de faciliter le déménagement du Gouvernement fédéral de Somalie.

J'aimerais également rappeler que, dans leurs déclarations hier au Conseil, le Président Yoweri Museveni, qui préside l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et le Président Mwai Kibaki, le facilitateur du processus de paix somalien, ont appelé à aider à déménager le Gouvernement somalien de Nairobi pour l'installer en Somalie.

J'aimerais également rappeler que le Sommet extraordinaire de l'IGAD sur la Somalie a appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures immédiates pour déployer une mission de maintien de la paix en Somalie, à contribuer à la consolidation du nouveau gouvernement et à aider à la formation des forces de sécurité somaliennes. Nous engageons le Conseil de sécurité à appuyer l'initiative prise par l'Union africaine, en collaboration avec l'IGAD, de déployer une mission de maintien de la paix et une force de protection en Somalie.

Nous appelons également le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale à envisager l'imposition de sanctions contre toute personne ou groupe engagé dans des activités qui saperaient les acquis du processus de paix et le bon fonctionnement du nouveau gouvernement à l'intérieur de la Somalie. Nous demandons, enfin, au Conseil de sécurité de prescrire à tous les États membres de l'IGAD de rester impliqués dans le processus de réconciliation et de maintien et consolidation de la paix en Somalie jusqu'à ce que la situation soit stabilisée.

Afin de nous permettre d'arriver à un règlement durable et global de la situation en Somalie et de renforcer les acquis obtenus grâce au processus de paix, il est nécessaire de déployer d'urgence en Somalie une force de restauration et de protection

chargée d'entreprendre le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

Nous avons bon espoir, dans la région, que le Conseil de sécurité adoptera une résolution sur la Somalie qui garantisse l'élaboration de mécanismes appropriés pour la création de conditions de stabilité et de paix en Somalie pour que le nouveau gouvernement puisse se réinstaller à l'intérieur de la Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur Kongit Sinegiorgis, qui représente le Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie.

Mme Sinegiorgis (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de dire quelques mots au sujet de la question de la Somalie. Je n'ai, en réalité, que peu de choses à ajouter après les déclarations complètes faites par mes collègues de rang supérieur, les Ministres des affaires étrangères de Djibouti et du Kenya, mais je voudrais ajouter ma voix pour insister sur le fait que la Somalie se trouve aujourd'hui à une étape critique, après avoir traversé une crise nationale dévastatrice.

Nous sommes tous bien conscients que cette situation de non-droit, au cours des 14 dernières années, a eu un effet dévastateur sur le peuple somalien, sur la région et sur l'ensemble de la communauté internationale. Par conséquent, il ne faut pas laisser faiblir ou s'inverser ce qui a été réalisé suite à un long processus de paix. Il est donc très important d'être conscients que la tâche du processus de réconciliation n'est pas terminée et que nous ne saurions nous attendre à ce que la suite soit aisée.

À cet égard, la tâche qui nous attend est effectivement, c'est le moins que l'on puisse dire, redoutable. À notre avis, la principale préoccupation du nouveau gouvernement devrait être de s'installer le plus rapidement possible en Somalie. Ainsi que l'ont dit les Ministres, et comme, j'en suis sûre, le Conseil de sécurité le sait déjà, cette tâche ne pourra être exécutée sans la poursuite de l'appui actif de la communauté internationale. Le nouveau Gouvernement somalien fait face à une tâche herculéenne qui consiste à reconstruire l'État à partir de rien; le principal obstacle auquel il se heurtera dans cet effort est la situation en matière de sécurité dans le pays. À cet égard, ma délégation appuie la déclaration de M. Kiplagat.

Je voudrais également ajouter qu'afin d'assurer la sécurité du pays, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des différentes milices sont absolument nécessaires. Par conséquent, le déploiement d'une force d'appui à la paix et de protection est absolument nécessaire.

Il est également nécessaire de remettre en état le siège du Gouvernement et l'ensemble de ses institutions. À cet égard, bien que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine ont leur rôle à jouer, il est impératif, compte tenu de leurs ressources et capacités limitées, que l'ONU s'engage en Somalie davantage qu'elle ne l'a fait au cours de ces deux dernières années.

La réponse de la communauté internationale aux besoins de la Somalie doit être proportionnelle à la grande ampleur des défis en jeu. À l'heure actuelle, la Somalie mérite bien plus d'attention de la part de la région, de l'Union africaine et de l'ONU. En particulier, l'ONU devrait jouer un rôle de premier plan pour aider les Somaliens à maintenir la dynamique du processus qu'ils ont maintenant engagé pour reconstruire le pays et rétablir l'État somalien à partir de rien. C'est un moment crucial pour les Somaliens, pour la région et pour la communauté internationale. Il convient de réitérer, encore et encore, que la réussite du processus de paix somalien concerne directement la communauté internationale.

Tout en étant reconnaissants de l'appui fourni dans le cadre du processus de paix au cours de ces deux dernières années par la communauté internationale et l'Union européenne en particulier, nous pensons qu'il est grand temps que l'ONU assume une plus grande responsabilité. Le rôle que nous voulons voir l'ONU jouer n'est pas un rôle d'engagement progressif, mais celui d'un engagement dynamique pour aider le nouveau gouvernement à s'établir dans le pays. Ceci est, sans aucun doute, un processus qui devrait également être mené par le Gouvernement fédéral somalien de transition, mais l'on n'insistera jamais assez sur l'importance du soutien sans faille de la communauté internationale.

À cet égard, nous sommes heureux de noter que la communauté internationale, à la récente réunion de Stockholm sur la Somalie, s'est réengagée à fournir un appui diplomatique, politique, technique et financier structuré. Cette aide structurée de la communauté

internationale devrait être coordonnée par l'ONU. De l'avis de ma délégation, cela devrait être approuvé et appuyé par le Conseil de sécurité.

Pour terminer ces brèves observations, je voudrais dire que le fait que le Conseil de sécurité débatte aujourd'hui de la situation en Somalie, dans le lieu même où est né le nouveau gouvernement, représente une occasion unique en son genre. La crise somalienne a été, par le passé, une source de frustration pour nous tous, mais il y a maintenant une lueur d'espoir. Ensemble, aidons les Somaliens à s'aider.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je donne maintenant la parole à S. E. Adbullahi Yusuf Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition somalien.

Président Ahmed (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession récente à la présidence du Conseil de sécurité. Je n'ai aucun doute que vous saurez, avec compétence et sagesse, mener à bien les débats du Conseil de sécurité.

Je souhaite remercier votre prédécesseur pour l'excellente manière dont il a présidé le Conseil le mois dernier.

Je suis très heureux que le Conseil soit saisi de la question de la Somalie.

Je souhaite également prendre note de l'appel lancé par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Je voudrais, à cet égard, rendre hommage au Conseil de sécurité pour son action préventive dans les régions d'Afrique sujettes aux conflits. Qu'il me soit permis d'encourager le Conseil à poursuivre et développer cette action.

Nous sommes également reconnaissants au Conseil pour l'intérêt qu'il continue de manifester à l'égard de la Somalie, et en particulier pour l'appui qu'il fournit au processus somalien de réconciliation nationale.

La volonté du peuple somalien s'est manifestée dans l'actuel règlement politique ouvert à tous et dans la création d'un Gouvernement fédéral national. Les dirigeants des factions armées figurent au nombre des membres du Parlement.

Nous demandons à la communauté internationale de nous aider à faire en sorte que ces dirigeants respectent leurs obligations et leurs engagements nationaux. Nous sommes parvenus à obtenir un règlement politique et nous mettons actuellement en place les institutions de gouvernance fondamentales. Cependant, les plus graves défis nous attendent.

Le rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la Somalie est l'une des premières tâches auxquelles le nouveau Gouvernement somalien doit s'atteler. Cependant, ce nouveau gouvernement ne dispose à l'heure actuelle ni d'une armée qualifiée ni d'une police organisée ni de services de sécurité. Sur la base des expériences passées, c'est au nouveau gouvernement qu'il incombe d'élaborer un plan détaillé pour assurer la démobilisation et déployer une force de stabilisation et réinsérer les milices démobilisées. Le Gouvernement oeuvre à la réalisation des deux objectifs principaux qui sont l'intensification des pourparlers en faveur de la réconciliation avec les groupes armés et l'exécution d'un plan pratique de consolidation de la paix. Je voudrais rassurer le Conseil que des préparatifs seront, comme il convient, mis en train pour assurer le succès des plans susmentionnés. À cet égard, nous demandons au Conseil de prendre les mesures nécessaires pour échelonner la mise en place d'une mission de consolidation de la paix, y compris le déploiement sans délai d'une force de stabilisation en Somalie.

Nous avons formulé une demande officielle auprès de l'Union africaine pour le déploiement d'une force de stabilisation de 15 000 à 20 000 soldats. Le déploiement de cette force ne vise nullement à imposer par la force la volonté du Gouvernement qui recherchera en temps voulu l'approbation parlementaire indispensable. Parallèlement, nous avons besoin d'une force nationale de sécurité de 20 000 à 30 000 membres tant pour la police que pour l'armée. Ils seront recrutés, formés et équipés pour prendre, le moment venu, la relève de la force de maintien de la paix.

De nombreuses régions en Somalie connaissent une paix relative. Un nouveau Gouvernement somalien mettra tout en œuvre pour maintenir et renforcer la paix et la stabilité dans ces régions. Le Gouvernement somalien demande l'aide de la communauté

internationale pour favoriser la réconciliation et la reconstruction dans tout le pays.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance et remercier tous les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement de leur contribution historique au succès du processus de réconciliation. Nous nous sommes solennellement engagés, envers nos frères de l'Autorité, à travailler sans relâche au maintien de la paix en Somalie. Mes remerciements vont en particulier à tous les partenaires de l'Autorité qui ont contribué à cet effort.

Toutes les tâches susmentionnées indispensables à l'instauration de la paix et de la sécurité en Somalie nécessiteront des ressources considérables. Le déploiement des forces de maintien de la paix, issues de pays frères, et la création d'une force nationale de sécurité exigeront que des fonds soient versés par la communauté internationale. Je voudrais donc lancer un appel aux membres du Conseil de sécurité pour qu'ils prennent les mesures nécessaires pour mobiliser les fonds requis. Il est improbable que le Gouvernement somalien puisse par lui-même mobiliser les contributions nécessaires. Le Gouvernement a un besoin urgent de ressources financières pour s'acquitter de ses fonctions. Je voudrais demander au Conseil de prendre les mesures qui s'imposent pour apporter l'appui financier et diplomatique qui fait cruellement défaut. En conclusion, votre appui est essentiel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre déclaration. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire, je donne maintenant la parole à S. E. M. Aminu Wali, Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies et représentant de la présidence en exercice de l'Union africaine.

M. Wali (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie une fois de plus d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de la détermination constante dont il fait preuve pour assurer le règlement des conflits en Afrique et en particulier de la situation en Somalie.

La situation en Somalie continue d'accaparer l'attention de la communauté internationale et de notre organisation depuis le début des années 90. Nous rappelons que, dans une déclaration présidentielle publiée en juillet 2004, le Conseil de sécurité réaffirmait son appui résolu au processus de réconciliation nationale en Somalie et à la Conférence de réconciliation nationale en Somalie qui se tient au Kenya, lancés sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et rendait hommage aux dirigeants de l'Autorité et, en particulier, au Gouvernement kenyan, pour les efforts qu'ils ont déployés afin de restaurer la paix en Somalie.

Le Conseil saluait également les observateurs internationaux pour leur participation active au processus. Il se félicitait du lancement de la phase III de la Conférence de réconciliation nationale en Somalie et encourageait toutes les parties à persévérer dans les efforts qu'elles ont déployés actuellement pour faire avancer ce processus et parvenir à un règlement intégral et durable du conflit en Somalie ainsi qu'à un accord sur la constitution d'un gouvernement fédéral transitoire pour la Somalie.

L'Union africaine réaffirme son appui à cette déclaration. Il est réconfortant de constater que la Conférence de réconciliation nationale en Somalie, avec l'appui des dirigeants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, est parvenue à établir un Gouvernement fédéral transitoire pour la Somalie. L'Union africaine se félicite de ce succès et réaffirme son attachement au processus de paix. Nous rendons un hommage particulier au Président et aux dirigeants de l'Autorité, et en particulier au Président Kibaki et au peuple du Kenya. Leurs initiatives de paix résolues et inlassables en Somalie ont conduit à la mise en place du Gouvernement fédéral transitoire. Nous reconnaissons également et saluons les efforts et l'appui de l'ONU, de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la conférence islamique et de l'Union européenne aux progrès décisifs qui ont été enregistrés.

À cet égard, nous rappelons le communiqué de la dix-huitième réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui s'est félicité de l'élection de M. Abdullahi Yusuf Ahmed à la présidence du Gouvernement fédéral transitoire somalien.

Nous appelons toutes les parties somaliennes, y compris la société civile, à apporter leur plein appui au nouveau Gouvernement somalien. Nous appuyons la requête adressée par le nouveau gouvernement à l'Union européenne, à la Ligue des États arabes, à

l’Organisation des Nations Unies et à la communauté internationale dans son ensemble afin qu’elles lui apportent l’appui dont il a besoin pour assurer sa mise en place effective à Mogadishu. Nous nous félicitons, tout particulièrement, de l’appel qui a été lancé en faveur du programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion, ainsi que la reconstruction, en Somalie.

Nous appelons la communauté internationale à aider le Gouvernement somalien à retrouver ses marques après les nombreuses années pendant lesquelles le pays a souffert sans gouvernement établi et crédible. Nous rappelons également l’appel lancé précédemment par l’Assemblée de l’Union africaine à l’occasion de sa troisième session ordinaire à Addis-Abeba en juillet de cette année, pour que le Conseil de sécurité et la communauté internationale appuient le Gouvernement somalien qui procédera de la Conférence de Nairobi, en vue de mettre en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation et de réconciliation. Nous appelons par conséquent le Gouvernement fédéral de transition de Somalie et les autres parties prenantes à rassembler tous les Somaliens dans un mouvement général de réconciliation nationale. Nous pensons que tous les Somaliens, qui ont intérêt à voir régner la paix dans leur pays, doivent définitivement abandonner les luttes intestines et opter sans réserve pour le dialogue.

Sur la question de la situation humanitaire et en matière de développement en Somalie, le plus récent rapport du Secrétaire général (S/2004/804) est alarmant. L’effet cumulatif de quatre années de sécheresse dans le plateau de Sool, dans le nord de la Somalie, a entraîné la mort du cheptel des populations locales. Cette situation a entraîné la destruction des moyens de subsistance, l’accumulation de dettes et une stagnation générale de l’économie. Par voie de conséquence, 667 000 personnes ont besoin d’une assistance immédiate dont 261 000 sont classées comme confrontées à une situation d’urgence humanitaire et plus de 355 000 à une crise concernant leurs moyens de subsistance. Il est probable que ces dernières tomberont dans la catégorie de l’urgence humanitaire si aucune aide extérieure n’est fournie.

Bien que les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales aient élargi leurs opérations humanitaires aux régions affectées par la sécheresse, il reste encore beaucoup à faire. Une aide internationale accrue permettrait au Gouvernement fédéral de transition de faire face efficacement à ce défi qui touche les domaines humanitaire et du développement. Par conséquent, nous exhortons le Conseil de sécurité, et la communauté internationale, à soutenir et à réaliser les engagements qu’il a pris en faveur du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Somalie, ce qui améliorerait la situation humanitaire complexe dans le pays.

L’Union africaine se félicite des activités de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement, en particulier la création d’un environnement propice à l’élevage et l’industrie de la viande, ainsi que pour le renforcement des capacités, de la gouvernance et de l’appui à l’amélioration du secteur urbain et de la planification urbaine.

Nous notons avec une grave préoccupation le sombre tableau dressé par le Secrétaire général dans son rapport, qui indique que la situation en matière de sécurité en Somalie reste inquiétante et alarmante. En conséquence, les Somaliens à Mogadishu et au nord de la ville continuent d’être victimes de la violence, quand bien même la fin des hostilités a été proclamée. Nous appelons les parties intéressées à déposer les armes et à se joindre au Gouvernement fédéral de transition afin de relever leur pays.

Maintenant que l’Organisation des Nations Unies et la communauté internationale sont allées aussi loin dans leurs efforts pour faire avancer la paix en Somalie, nous devons absolument maintenir notre ferme soutien et nos encouragements à l’administration de transition. Nous appelons l’Organisation des Nations Unies à mettre en place un vaste programme de consolidation de la paix, de démobilisation et de réhabilitation pour la Somalie, et de mettre à disposition les fonds nécessaires à cette fin.

L’heure est à l’espoir pour la Somalie. L’Organisation des Nations Unies et la communauté internationale attendent depuis plus de 10 ans ce moment. Nous ne devons pas laisser cette occasion nous échapper. La Somalie ne doit jamais être à nouveau témoin des horreurs d’un passé proche. Par conséquent, nous lançons un appel à tous les Somaliens pour qu’ils enterrent la hache de guerre dans un esprit de réconciliation afin d’assurer la paix et la stabilité dans leur pays.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d’abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le

Président, d'avoir convoqué cette séance publique du Conseil consacrée à la Somalie cet après-midi. Cela témoigne de l'attention et de la vigilance avec lesquelles la communauté internationale suit les événements en Somalie et prouve son appui indéfectible aux efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et par le Kenya pour promouvoir la paix. Cette initiative exercera une influence positive sur le processus de paix en Somalie.

Je remercie également le médiateur de l'IGAD et les ministres des affaires étrangères du Kenya, de Djibouti et de l'Éthiopie, ainsi que le représentant de l'Union africaine de leur déclaration. Je voudrais leur dire à quel point nous leur sommes reconnaissants de leur contribution déterminante au succès de la réconciliation et à la création d'un véritable gouvernement.

Des progrès encourageants ont été enregistrés depuis quelques temps dans le processus de nationalisation, comme le démontrent la mise en place d'un parlement fédéral de transition, les élections du Président du Parlement et du Président, et la nomination sans heurt du Premier Ministre. Tous ces faits récents sont véritablement propices à l'instauration de la paix et la stabilité en Somalie sur des bases solides. Nous espérons et sommes persuadés que toutes les parties somaliennes saisiront cette occasion et maintiendront cet élan en respectant leur obligation première et leur responsabilité de restaurer la paix et la sécurité, créant ainsi un climat favorable pour le nouveau gouvernement.

Nous nous félicitons du fait que le Président Yusuf Ahmed, Président du Gouvernement de transition, se soit engagé à la promotion de l'unité et de la réconciliation nationales dans un esprit de tolérance et en incluant tout le monde. Nous espérons sincèrement que le Gouvernement de transition, une fois les nombreux défis et difficultés surmontés, sera bientôt officiellement créé et retournera en Somalie pour entamer le processus de reconstruction nationale et de développement économique.

L'Union africaine a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte au nouveau Gouvernement somalien toute l'aide nécessaire, y compris dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion.

Nous pensons que la communauté internationale devrait répondre activement à l'appel lancé par l'Union africaine. Nous nous réjouissons de la convocation d'un colloque par l'Union africaine pour appuyer la stabilité en Somalie durant la phase de transition, et nous nous félicitons de voir qu'une conférence des pays bailleurs de fonds aura lieu à Stockholm. Nous sommes d'accord pour que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle de coordination dans l'œuvre de la paix, et nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général Kofi Annan soumette au moment opportun des propositions au Conseil de sécurité.

La Chine suit de très près le processus de paix en Somalie. Ces dernières années, elle a facilité l'examen des questions relatives à la Somalie au Conseil de sécurité. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour appuyer les efforts de la communauté internationale visant à la médiation du conflit en Somalie. Nous avons fourni une aide matérielle, dans la mesure de nos capacités, à la Conférence de paix et de réconciliation nationale et une aide humanitaire au peuple somalien, ainsi que d'autres moyens au Gouvernement fédéral de transition. Nous espérons que la réconciliation nationale, l'unité, la restauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité seront très bientôt achevées, et pour ce faire nous travaillerons avec la communauté internationale pour continuer à jouer un rôle dynamique.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons grandement d'aborder la question de la Somalie avec des représentants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'Union africaine, et nous les remercions de leurs exposés très utiles.

Je saisis également cette excellente occasion pour remercier l'IGAD de ses efforts exceptionnels et inlassables pour faire avancer la Conférence de réconciliation nationale en Somalie, et l'Union africaine d'avoir accepté d'entreprendre la planification d'une mission d'observation en Somalie.

Les dirigeants somaliens ont bien entendu eux aussi contribué au processus de réconciliation en se montrant prêts à coopérer et à participer à la reconstruction de la Somalie. La mise en place d'un parlement fédéral de transition et l'élection du Président intérimaire constituent une véritable percée et un jalon sur la route de la paix. Ceci suscite l'espoir qu'avec ce nouvel élan le processus de réconciliation

pourra maintenant être mis en œuvre par le Gouvernement de transition en Somalie même. C'est pourquoi nous nous félicitons de voir le Président Abdullahi Yusuf Ahmed et le Premier Ministre Ali Mohamed Ghedi ici parmi nous, et nous leur souhaitons la bienvenue. Leur présence nous donne l'occasion d'examiner le chemin qui mènera à la paix en Somalie.

Comme l'a dit notre collègue de l'Éthiopie, il reste encore des problèmes de taille à surmonter. La sécurité reste une préoccupation majeure dans tout le pays, tout comme la situation humanitaire. Le Gouvernement de transition ne sera en mesure de traiter ces problèmes que si tous les dirigeants somaliens acceptent de déposer les armes et de coopérer avec le Gouvernement dans la reconstruction du pays, de son infrastructure totalement dévastée, de ses institutions et de son économie. C'est pourquoi nous en appelons au Gouvernement de transition et aux dirigeants somaliens pour qu'ils créent un climat favorable aux flux d'aide internationale. Le Président Yusuf a déjà reconnu que le futur processus politique devra rassembler largement tous les acteurs de la société. Nous espérons aussi que les femmes y prendront une part active et seront dûment représentées.

Il faudra remettre sur pied la confiance dans le processus politique et les institutions pour pouvoir traiter de façon constructive des questions comme le statut futur du Somaliland. Les questions relatives à l'impunité et à l'indemnisation des victimes de la guerre et de crimes humanitaires sont d'autres problèmes que je suis sûr le peuple somalien voudra aborder. Il faudra au cours des prochaines années un engagement continu des donateurs, y compris l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, pour préserver et appuyer les progrès réalisés. La Chine a présenté un projet de déclaration présidentielle soulignant que la communauté internationale compte se préparer à remplir un tel engagement. Nous souhaitons remercier la délégation chinoise d'avoir introduit ce texte, que nous appuyons pleinement.

Le rétablissement du pays va exiger un engagement de la communauté internationale. J'aimerais donc terminer en réaffirmant la volonté de l'Allemagne d'aider le processus de paix en Somalie, ainsi que les démarches régionales et sous-régionales en ce sens. En tant que membre du Groupe des Amis de la Somalie au Conseil de sécurité, l'Allemagne continuera à appuyer le processus de paix dans le cadre de l'Union européenne, qui est de loin le principal fournisseur de ressources à la Somalie, mais aussi au niveau bilatéral, en mettant à disposition des ressources financières, humaines et humanitaires tout à fait considérables et, en particulier, en appuyant la mission d'observation qui doit se déployer en Somalie.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : L'évolution positive de la situation en Somalie mérite l'attention et l'examen du Conseil. Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique.

La réunion d'aujourd'hui à Nairobi avec les principales parties prenantes au processus de paix en Somalie ne permet pas seulement de nous informer de la situation actuelle dans le pays, mais amène aussi le Conseil à revoir ce qu'il peut faire concrètement pour la Somalie. Ma délégation souhaite la bienvenue à nos invités et les remercie de leurs contributions. Nous souhaitons également saisir cette occasion pour féliciter le Président Yusuf de son élection à la présidence somalienne. Nous félicitons également les représentants des acteurs clefs du processus de paix somalien, le Ministre des affaires étrangères de Djibouti, les représentants de l'Éthiopie et du Kenya, le représentant de l'Union africaine et le facilitateur de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour la réussite de la Conférence de réconciliation nationale du peuple somalien et pour leur rôle couronné de succès dans le processus de paix somalien. La patience et le dévouement dont a fait preuve l'IGAD pour faire avancer le processus sont un exemple que nous devons tous saluer, reconnaître et appuyer. L'engagement politique des organisations régionales et sous-régionales est précieux dans l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement. Elles contribuent utilement à l'élaboration d'un plan régional de sécurité et de participation aux débats mondiaux.

L'assistance à la Somalie doit commencer dès maintenant, tandis que le processus de paix est mené à bien et ne prendra fin qu'avec l'instauration et l'installation en Somalie d'un Gouvernement de rassemblement national. La communauté internationale doit appuyer le peuple somalien tandis qu'il se lance dans la réconciliation, la reconstruction et le rétablissement de la paix et de la sécurité dans son pays. À l'heure actuelle, l'attention et l'assistance de la

communauté internationale doivent se diriger en priorité vers les nouvelles institutions politiques nationales somaliennes, car la viabilité de l'État somalien est tributaire de leur fonctionnement correct et efficace. Ainsi, l'appui de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité, sera de toute première importance pour la consolidation et le renforcement de ces institutions. L'appui de la communauté internationale doit également se concrétiser sur le terrain. Nous encourageons les pays donateurs à contribuer à la reconstruction de la Somalie et nous espérons une pleine application du cadre de consolidation de la paix telle qu'elle a été envisagée dans la déclaration présidentielle du Conseil de février 2004 (S/PRST/2004/3).

Après avoir appuyé les efforts de l'IGAD dans le processus de paix somalien, la communauté internationale doit maintenant solliciter l'appui de l'Union africaine, s'agissant de son initiative de déployer une mission d'appui à la paix en Somalie. Il sera aussi utile de savoir quand le Gouvernement de transition sera tout à fait au complet, et de déterminer s'il y a un calendrier prévisionnel pour le retour du Gouvernement de transition en Somalie. Comme cela a déjà été dit, la sécurité est le principal obstacle qui entrave le retour du Gouvernement de transition à Mogadishu. Nous avons entendu quelle assistance était requise du Conseil de sécurité et de la communauté internationale pour régler cette situation. Il sera utile également de savoir quelles mesures le Gouvernement de transition prend maintenant de lui-même pour traiter le problème de la sécurité à Mogadishu, et de déterminer quelle incidence l'embargo sur les armes établi en vertu de la résolution 751 (1992) a sur la situation en matière de sécurité et sur le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Ma délégation aimerait exprimer sa satisfaction face aux récents progrès enregistrés dans le processus de paix en Somalie depuis la mise en place du Parlement fédéral de transition et l'élection du Président de transition. Nous saluons l'occasion qui nous est donnée ici d'entendre directement les dirigeants de la Somalie et notamment le Président de la République à l'occasion de cette séance à Nairobi.

Cette séance du Conseil de sécurité à Nairobi arrive à point nommé. Nous nous rencontrons au bon moment, comme le montre clairement la déclaration présidentielle que nous adopterons ultérieurement sur proposition de la Chine. Cette séance du Conseil représente également une bonne impulsion pour le processus de paix somalien et pour les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), dont la cohésion a été essentielle pour les résultats obtenus jusqu'à présent.

La population de Somalie doit maintenant faire face à la partie la plus délicate de ce long cheminement vers la paix et la stabilité qu'est la mise en œuvre de l'accord de bonne foi. Un certain nombre d'orateurs ont souligné la nécessité d'appuyer comme il convient le processus. Nous tenons à faire écho à ceux qui ont à juste titre insisté sur ce point.

Dans son rapport présenté au Conseil le mois dernier (S/2004/804), le Secrétaire général a souligné la nécessité de développer le rôle de consolidation de la paix et la présence des Nations Unies pour appuyer le processus. Le Président Museveni a également souligné hier son point de vue à ce sujet, dont nous avons pris dûment note. Il existe, par conséquent, une convergence manifeste de vues quant à la nécessité d'appuyer le processus de paix somalien. Cela passe par une coordination entre l'Union africaine, l'IGAD, l'ONU et la Ligue des États arabes, en tenant compte des responsabilités de chaque organe. En outre, cela ne peut réussir que si les Somaliens eux-mêmes y sont pleinement associés. Il convient, par conséquent, d'accorder une attention particulière aux efforts de planification en cours associant la communauté internationale et le peuple somalien à la formulation d'un cadre de consolidation de la paix permettant d'instaurer la formule d'assistance rapide recommandée par le Conseil de sécurité.

L'aspect développement du processus est également fondamental pour une paix durable en Somalie. Nous saluons, par conséquent, les activités opérationnelles menées par l'ONU à l'appui de la paix, qui forment la base des travaux qui devront être réalisés par la présence renforcée des Nations Unies dans ce pays. La réconciliation et l'unité nationales de la Somalie doivent constituer l'épine dorsale de ces efforts.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Bien que mon estimé collègue des Philippines ait déjà donné lecture de mes notes, je répéterai certaines de ces observations. Tout d'abord, le Pakistan salue chaleureusement les progrès qui ont été acc0omplis

dans le processus de paix somalien. Nous félicitons l'Autorité intergouvernementale pour le développement sans laquelle ce succès n'aurait pas été possible; c'est à notre avis un exemple dont les autres régions peuvent également s'inspirer. Nous nous félicitons de l'élection du parlement et du Président et de la nomination du Premier Ministre.

Nous saluons la présence du Président Abdullahi Yusuf Ahmed au Conseil de sécurité et nous tenons à ajouter que nous sommes très heureux que le Conseil de sécurité ait décidé d'examiner la question de la Somalie à cette séance de Nairobi; il est en effet particulièrement indiqué que nous consacrions notre attention à cet autre conflit critique de la région.

Nous avons écouté attentivement la déclaration du médiateur de l'IGAD, des Ministres des affaires étrangères de Djibouti et du Kenya et de mon ami, l'envoyé de l'Éthiopie, et nous avons pris bonne note de ces déclarations. Nous espérons que la déclaration présidentielle que le Conseil s'apprête à adopter reflètera toute notre satisfaction face à la mise en place de ce Gouvernement de transition et qu'elle réaffirmera notre soutien au processus de paix.

Il est clair que la sécurité est une considération prioritaire, et le Président a insisté à juste titre sur cet aspect. Certes, une stratégie globale de sécurité nécessitera la consolidation de la paix à l'échelle locale; la mise en œuvre complète du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; la création de l'armée nationale et surtout, peut-être, un processus de réconciliation associant tous les Somaliens, y compris ceux qui jusqu'à présent étaient restés en marge de ce processus.

Le Président et d'autres orateurs en ont appelé à l'appui du Conseil de sécurité pour la mise en place d'une force de stabilisation et nous notons que la réponse de l'Union africaine à ce sujet a été positive. Nous espérons que le Conseil sera en mesure de tenir des consultations au sujet de cette demande et qu'une réponse viable sera apportée pour donner espoir au peuple somalien, qui progresse si courageusement sur la voie de la paix.

Enfin, la Somalie a besoin d'une assistance. Nous sommes convaincus que cette assistance est nécessaire au fonctionnement du nouveau gouvernement. On ne doit pas, à notre avis, attendre l'achèvement du processus de paix pour la fournir mais le faire de façon simultanée. L'ONU devra assumer un rôle accru en Somalie, et en particulier dans le processus de réconciliation et de rapprochement de tous les Somaliens, dont ceux qui ne participent pas encore au processus de paix.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre à mes collègues pour remercier de leur participation à cette séance extraordinaire du Conseil de sécurité le Président du Gouvernement fédéral de transition de Somalie, les représentants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les États Membres – le Kenya, Djibouti et l'Éthiopie – et remercie également de leur présence les représentants de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Leurs observations sur les progrès récents en Somalie sont particulièrement bienvenues.

La Roumanie se félicite également des progrès récents réalisés à la Conférence de réconciliation nationale en Somalie, progrès qui ont abouti à l'adoption de la Charte fédérale de transition et à la constitution du Parlement fédéral de transition, à l'élection du Président du Parlement et du Président du Gouvernement fédéral de transition et à la récente nomination du Premier Ministre. Pour ces progrès remarquables, nous devons rendre hommage aux États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement – en particulier le Gouvernement kényan – ainsi qu'à d'autres pays et à d'autres organisations, principalement l'Union européenne, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts à cet égard. À cette importante croisée des chemins, la Somalie a besoin plus que jamais de notre solidarité et de notre dévouement.

Comme le prévoit la Charte fédérale de transition, la Somalie est entrée désormais dans une période de transition qui s'étale sur cinq ans. Les enjeux sont élevés, et, pour être à la hauteur de ces enjeux, toutes les parties somaliennes doivent être déterminées à instaurer la paix et la communauté internationale doit s'investir pour appuyer leurs efforts. Les perspectives d'une période de transition fructueuse devraient être assurées dès le départ. La toute première tâche du nouveau Premier Ministre tiendra à son aptitude à former un gouvernement de transition qui jouisse d'une crédibilité interne et soit capable de distribuer les dividendes de la réconciliation nationale

et de la reconstruction d'une manière équitable et politiquement avisée.

Certes, les défis qui attendent le nouveau gouvernement sont immenses. À court terme, il existe un besoin urgent d'améliorer la sécurité et de l'étendre à l'ensemble du pays par le biais en premier lieu d'activités efficaces de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Des efforts accrus de réconciliation et de reconstruction, menés de concert avec des mesures concrètes visant à mettre sur pied des institutions démocratiques, prépareraient la voie à des élections nationales au terme de la période de transition quinquennale.

Il ne fait aucun doute que le chemin de la paix en Somalie, qui a connu de longues années d'un conflit difficile, ne va pas être aisé. Cependant, les progrès réalisés à ce jour donnent des raisons d'espérer. Aujourd'hui pourrait marquer le début d'une ère nouvelle pour la paix en Somalie. Il est important de maintenir cet élan et d'encourager toutes les parties somaliennes à assumer leurs principales responsabilités à cet égard.

Un appui international reste indispensable pour la Somalie. La Roumanie accueille avec satisfaction et appuie la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à sa 18e séance, le 25 octobre, en vue d'accélérer les préparatifs du déploiement d'une mission d'observateurs militaires de l'Union africaine en Somalie sur la demande du Président du Gouvernement fédéral de transition. Nous demandons à l'Union africaine, agissant en coopération avec la Somalie et en étroite coordination avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU, d'étudier la configuration et le mandat le plus appropriés pour une future mission en Somalie, afin que le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et autres activités progressent sans heurts en vue de consolider la sécurité dans l'ensemble du pays. L'objectif final de la mission serait de favoriser l'établissement de la confiance et d'encourager un dialogue national et le règlement pacifique de tout différend qui pourrait surgir pendant le processus de désarmement.

Nous avons suivi avec intérêt les procédures du séminaire de planification sur la stabilisation de la Somalie pendant la transition, organisé par l'Union africaine en novembre à Addis-Abeba. Nous convenons en particulier de la nécessité de conclure un accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement et les autres forces et groupes armés somaliens et de mettre en place le cadre juridique, administratif et institutionnel nécessaire au déploiement d'une mission de l'Union africaine.

Nous lançons également un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle apporte un appui financier et matériel aux nouvelles institutions somaliennes afin de veiller à leur fonctionnement en Somalie même dans le cadre des efforts déployés en faveur de la réconciliation, de la reconstruction, du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. À cet égard, nous nous félicitons de la mobilisation opportune de la communauté des donateurs, en particulier de la tenue d'une réunion des donateurs à Stockholm le 29 octobre 2004.

Pour appuyer les efforts de reconstruction du pays, la communauté internationale doit prendre en considération les attentes et les besoins des Somaliens eux-mêmes. Ces derniers doivent donc s'entendre pour définir leurs priorités et leurs besoins d'assistance en formulant rapidement un programme d'action comportant des mesures concrètes et des échéances relatives au processus de transition.

Un consensus national doit s'accompagner d'un consensus au niveau régional. À cet égard, nous encourageons la mise en place d'un cadre qui permettrait aux membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à d'autres États de la région et à des partenaires régionaux et internationaux compétents de tenir des consultations périodiques afin de parvenir à une vision régionale de la stabilisation et de la reconstruction de la Somalie. Un consensus national et régional ouvrirait alors le champ à un appui international accru et contribuerait à de futurs entretiens entre le nouveau gouvernement et l'ONU en vue d'étudier les possibilités d'un rôle de consolidation de la paix et d'une présence accrus de l'ONU en Somalie.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est avec satisfaction que nous avons pris note des progrès considérables réalisés en faveur d'un règlement pacifique de la situation en Somalie, en particulier l'élection du Président du pays et la nomination de son Premier Ministre par le Parlement fédéral de transition. Il existe désormais une chance exceptionnelle de faire renaître un pays détruit par une longue guerre intestine. Il nous faut rendre hommage à

l'ONU, à l'Union africaine et aux États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui ont joué un rôle important pour faire progresser le processus de paix en Somalie. Nous espérons assister, dans un avenir proche, à la formation d'un Gouvernement somalien de transition, ce qui permettra de rétablir rapidement une paix durable dans le pays, d'assurer la stabilité, de renforcer la réconciliation nationale, de développer la société civile et de redonner à la Somalie son statut de membre à part entière de la communauté internationale.

Toutefois, une percée dans le domaine politique doit reposer sur des progrès tangibles en matière de sécurité. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'intention de l'Union africaine d'envoyer une mission d'observateurs militaires en Somalie. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher d'être préoccupés par les violations périodiques de l'accord de cessez-le-feu. C'est pourquoi il est urgent que l'embargo sur l'acheminement d'armes vers la Somalie soit strictement respecté.

À ce stade critique du processus de paix en Somalie, la communauté internationale doit appuyer les efforts que font les Somaliens eux-mêmes pour compléter le processus de réconciliation nationale. Nous sommes certains que la future conférence des donateurs permettra de définir les meilleurs arrangements pour que les institutions internationales et les nouveaux dirigeants somaliens puissent œuvrer de concert à la reconstruction du pays après le conflit.

Nous croyons que la participation croissante de l'ONU à l'examen des problèmes graves que connaît la Somalie en cette période d'après conflit devrait s'accompagner d'un renforcement des résultats positifs réalisés dans le processus de paix. Cela ne sera possible que si les Somaliens s'acquittent des engagements qu'ils ont pris auprès de la communauté internationale. Nous considérons que la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité, qui sera adoptée à la fin de la présente séance, indique clairement aux Somaliens que nous sommes prêts à appuyer leurs efforts de reconstruction du pays dans la paix.

La Russie, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et en tant que participant au Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, continuera d'apporter une contribution concrète à la réalisation d'un règlement politique global et au rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous nous réjouissons de la tenue du présent débat et adressons des remerciements mérités à l'Autorité intergouvernementale pour le développement ainsi qu'à l'Union africaine, qui, dans l'échange de cet après-midi, personnifient véritablement l'attachement que nous portons à nos relations avec l'Union africaine. Le peuple somalien mérite de connaître la stabilité et la sécurité et il est dans notre intérêt à tous de créer un État somalien qui soit doté d'institutions fondées sur la primauté du droit et qui laisse entrevoir des signes de stabilité et de prospérité durables. Voilà pourquoi nous nous félicitons des progrès récemment accomplis grâce à la nomination d'un Gouvernement fédéral de transition et des perspectives que cela crée.

Je suis très satisfait des interventions que nous avons entendues jusqu'ici. Bien sûr, nous partons pratiquement de zéro. Sachant qu'il est généralement difficile d'instaurer la paix et la stabilité tout en mettant fin à un conflit, nous devons admettre que, dans le cas de la Somalie, la tâche ne pouvait être plus ardue.

Devant la requête d'une force de stabilisation, je me demande avec stupeur : qui y a-t-il à stabiliser? Et si force de maintien de la paix il y a, quelle paix maintenir? Je ne pose pas cette question à la légère. Nous devons réfléchir très soigneusement avant d'envoyer des troupes effectuer ce type de mission dans la Somalie d'aujourd'hui. Je crains donc, Monsieur le Président, qu'il y ait une condition préalable au déploiement d'une vaste force, à savoir l'existence d'un certain de degré de stabilité, éventuellement par le biais d'une force de sécurité représentative des différents clans. En tout cas, il faut qu'un processus de dialogue s'engage à l'échelle du pays. En revanche, il ne doit pas y avoir de confrontation, mais plutôt une coopération qui consolidera le climat de calme là où il règne en Somalie, en particulier au Somaliland, au lieu de le compromettre.

Ce qui est primordial, c'est d'avoir un accord de cessez-le-feu global qui lie toutes les parties. Sur ce point, le Conseil de sécurité peut certainement contribuer à appuyer cet accord. Il me semble que si le Gouvernement fédéral de transition parvient à adopter un programme aussi positif et constructif qu'on nous

l'a laissé entendre jusqu'ici, il méritera tout l'appui de la communauté internationale, lequel appui devra bien évidemment être conçu de façon à avoir des retombées concrètes sur le terrain. Nous pensons que le projet de déclaration de principes et les arrangements de coordination en matière de surveillance proposés et débattus à Stockholm constituent un bon cadre de participation. Ils méritent d'être étudiés au plus vite avec le Gouvernement fédéral de transition.

Je ne veux pas paraître négatif dans mes propos parce que, dans le fond, nous avons affaire là à une situation où l'ONU doit jouer un rôle de premier plan, en particulier sur le terrain, s'agissant des arrangements de coordination proposés pour la communauté internationale, et où elle doit être à même d'apporter toute l'aide possible et requise au peuple somalien. Il faut donc, au stade actuel des choses, s'efforcer en priorité d'aider au maximum la mission d'observation, si elle doit être mise sur pied par l'Union africaine, et se concentrer sur la question globale de la reconstruction et du développement.

Je pense également que nous devrions essayer d'aider le Gouvernement fédéral de transition à se doter des institutions dont il aura besoin et à instaurer l'état de droit, afin qu'il puisse prendre en mains les questions liées à la primauté du droit dans un climat de stabilité et de sécurité croissantes. Nous devrions ensuite être aussi ambitieux que possible afin que l'Histoire retienne que les États en faillite sont quelque chose à éviter et que, lorsque des États sont en passe de s'effondrer, nous devons tout mettre en œuvre pour les aider, surtout s'ils sont disposés à s'aider eux-mêmes, comme cela semble être le cas du Gouvernement de transition.

M. Adechi (Bénin) : Nous nous réjouissons que la situation en Somalie figure à l'ordre du jour de notre débat, car le processus de réconciliation nationale en Somalie, engagé sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), a enregistré des avancées significatives au cours de ces derniers mois. Il a fait renaître l'espoir d'une renaissance de l'État somalien avec la mise en place du Parlement fédéral de transition et l'élection d'un nouveau Président fédéral. Ces deux institutions nationales sont de nature à combler le vide qui s'est instauré depuis l'effondrement du Gouvernement central au début des années 90. Nous saluons également la nomination d'un Premier Ministre. Nous adhérons entièrement au contenu de la déclaration présidentielle que nous a proposée la délégation chinoise. Nous nous limiterons donc à quelques remarques.

Nous rendons hommage aux efforts concertés de l'IGAD et de la communauté internationale qui ont permis cette évolution positive en Somalie, dans le domaine des discussions politiques. Il reste que l'évolution de la situation sur le terrain n'a pas suivi la même trajectoire et nous déplorons la persistance de la confrontation entre les divers protagonistes du conflit. La situation critique en matière de sécurité reste donc préoccupante. Il en est de même pour le renforcement de la confiance de la population dans les institutions, qui sont l'apanage de tout État moderne.

À cet égard, nous soulignons la nécessité d'un strict respect de l'embargo sur les armes et la reconstitution d'une armée nationale intégrée, ainsi que la mise en œuvre d'un programme cohérent de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Un tel programme pourra contribuer à renforcer la sécurité dans l'ensemble du pays. Nous encourageons également les initiatives, telles que celle entreprise par la Commission européenne, qui visent à préparer les programmes de démobilisation appuyés de projets de développement communautaire, qui auront pour but d'ôter aux combattants les raisons de participer à un conflit.

Il est particulièrement important que le nouveau Président somalien puisse former un gouvernement aussi inclusif que possible de manière à servir de relais à l'action de la communauté internationale. Nous soutenons les efforts qu'il déploie dans ce cadre, et nous l'engageons à intensifier le dialogue avec les acteurs locaux pour faire progresser le règlement du conflit par des moyens pacifiques et pour rétablir la réconciliation nationale, préalable à tout projet de développement national.

Nous avons écouté avec un réel intérêt l'appréciation de la situation par les ministres et représentants de l'IGAD. La condition essentielle pour accélérer le processus réside dans la mise en place d'un appui international à la sécurité et dans le renforcement de l'assistance humanitaire en Somalie pour endiguer les flambées de violence et favoriser la stabilisation du pays en assurant la promotion et une meilleure protection des droits de l'homme.

M. Baali (Algérie) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord remercier les Ministres de Djibouti et du

Kenya ainsi que le facilitateur de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le représentant de la Présidence en exercice de l'Union africaine des déclarations qu'ils ont faites cet après-midi. J'adresse également des remerciements particuliers au Président Abdullahi Yusuf Ahmed, qui a trouvé le temps de venir faire part au Conseil de sécurité de ses vues et de ses idées sur l'avenir de la Somalie.

L'Algérie a toujours été résolument attachée à un règlement complet et durable de la situation en Somalie, fondé sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité, de l'indépendance politique et de l'unité nationale. Nous sommes donc très satisfaits que les efforts inlassables et dignes d'éloges de l'IGAD ces derniers temps aient permis au processus de réconciliation nationale en Somalie de faire des progrès considérables sur la voie de la paix et de la sécurité en Somalie, en particulier à travers la formation du Parlement de transition, l'élection du Président et la nomination du Premier Ministre. Nous espérons qu'un gouvernement effectif largement représentatif et ouvert à tous sera bientôt mis en place et que tous les Somaliens sauront saisir la chance historique qui s'offre à eux d'avancer sur la voie de la paix, de la stabilité et de la reconstruction du pays.

À présent que les institutions légitimes sont mises en place, il est impératif que la communauté internationale fournisse l'aide politique, financière et économique nécessaire à la Somalie. Nous sommes satisfaits à cet égard que l'Union africaine se soit montrée disposée à contribuer au processus de transition en Somalie, y compris dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. Nous pensons que le Conseil de sécurité a également un rôle à jouer et des responsabilités à assumer en Somalie.

Ensemble, nous devons trouver les moyens de permettre au Conseil de sécurité d'aider les nouvelles institutions et le nouveau gouvernement à établir et à asseoir leur autorité dans le pays. Nous pensons également que nous devrions nous mettre d'accord sur un rôle et une présence accrus de l'ONU en matière de consolidation de la paix, tel que cela a été recommandé par le Secrétaire général dans son dernier rapport.

Pour terminer, je tiens à remercier l'Ambassadeur de la Chine pour le rôle de premier plan qu'il a joué pour maintenir la Somalie à l'ordre du jour du Conseil et d'avoir présenté la déclaration présidentielle, que ma délégation appuie fermement.

M. de La Sablière (France) : Ma délégation est également heureuse que nous ayons eu cette séance qui nous a permis notamment d'écouter directement le Président Ahmed Yusuf, Président de la République de Somalie, ainsi que les responsables de la région.

Il me semble que cette séance démontre qu'il y a un intérêt croissant de la communauté internationale pour la Somalie, sans doute, parce que malgré les difficultés très grandes que nous avons entendues encore aujourd'hui, il y a le sentiment qu'il y a une lumière au bout du tunnel. Nous regardons donc avec beaucoup d'intérêt les efforts qui ont été entrepris par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), conscients, bien sûr, des dangers que l'instabilité somalienne fait peser sur la région sur la corne de l'Afrique, qui est déjà fragile. Les efforts de l'IGAD ont permis de franchir une étape essentielle, et nous tenons à féliciter les pays de la région qui, à travers l'IGAD, et notamment le Kenya, ont montré un engagement tout à fait remarquable et ont joué un rôle majeur dans un processus de paix qui était très difficile à conduire et qui, bien sûr, demandait à la fois patience et détermination.

La France se réjouit de l'étape importante qui vient d'être accomplie avec l'élection du Président du Parlement de la Somalie et la désignation d'un Premier Ministre. Nous sommes bien sûr, comme d'autres, impatients de voir se constituer un gouvernement de large ouverture, et nous serions heureux de savoir si sa composition pourrait être annoncée rapidement.

Mon pays est sensible aux préoccupations de sécurité qui ont été exprimées par le Président Ahmed Yusuf et par la présidence de l'Union africaine. Nous sommes conscients de ce problème qui doit être examiné attentivement et débattu avec la communauté internationale. Il peut sans doute être traité selon des modalités différentes et sera en toute hypothèse une des missions premières du Gouvernement.

J'ajouterai qu'avec l'Union africaine, la France est prête à participer à la reconstruction de la Somalie, qui est essentielle à la stabilité de la région. Je voudrais enfin, pour terminer, dire que ma délégation remercie l'Ambassadeur Wang d'avoir mené les discussions sur le projet de déclaration présidentielle concernant la Somalie, et je voulais lui dire que ma délégation apporte tout son soutien à ce projet de déclaration.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) *:* Je remercie tous les responsables qui ont fait des exposés durant cette séance et pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'examen de la situation actuelle qui prévaut en Somalie. Le Brésil a accueilli avec satisfaction l'élection du Président de transition de la Somalie, M. Abdullahi Yusuf Ahmed, qui se trouve parmi nous aujourd'hui, et auquel j'adresse nos salutations. Nous nous félicitons également de la désignation du Premier Ministre du nouveau Gouvernement fédéral de transition de la Somalie. Nous espérons que cette évolution positive sera suivie de mesures supplémentaires dans la voie de la reconstruction des structures de l'État et du système juridique qui ont été fragilisés.

Les progrès réalisés dans le processus de paix n'auraient pas pu être possibles sans les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous nous félicitons du rôle de l'IGAD et de la contribution pertinente des pays africains voisins, ce qui montre le renforcement des capacités africaines en matière de règlement des conflits en Afrique.

Néanmoins, en dépit de tous ces efforts, il reste beaucoup encore d'obstacles à surmonter afin que la paix puisse vraiment prévaloir. La situation en matière de sécurité constitue une source de vive préoccupation et les factions militaires n'ont pas toutes pris une part active aux négociations menant à la transition. Par conséquent, elles ne sont pas toutes attachées au succès de ces efforts. Les hommes d'affaires et les seigneurs de guerre continuent d'exploiter la situation actuelle.

L'Union africaine ainsi que les pays membres de l'IGAD sont déjà en train de débattre de mesures possibles à prendre face à la crise actuelle. Nous avons pris note du fait que le Gouvernement somalien est en faveur de l'idée d'un déploiement par l'Union africaine de soldats de la paix, susceptibles d'aider au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion, entre autres tâches. Le Brésil a systématiquement appuyé le renforcement des capacités africaines dans le domaine du maintien de la paix, et ma délégation examinera certainement de manière favorable la question de l'envoi éventuel d'une mission de maintien de la paix en Somalie.

Le nouveau Président a également manifesté publiquement son intention d'œuvrer en vue d'un règlement pacifique des conflits restants. Nous espérons qu'il persévérera et mettra tout en œuvre pour dissiper les craintes d'un recours éventuel à la force. À notre avis, le Conseil doit continuer d'envoyer un message d'appui clair et sans équivoque au processus de réconciliation nationale et aux efforts de l'IGAD. Je voudrais également associer notre délégation aux remerciements qui ont été exprimés à l'Ambassadeur Wang pour le travail qu'il a réalisé et lui dire que nous appuyons la déclaration dont nous sommes saisis cet après-midi.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Il y a 10 ans, l'Espagne était membre du Conseil de sécurité, et je représentais l'Espagne à l'époque. J'ai donc eu l'occasion de suivre de près les débats qui ont eu lieu, et j'ai partagé la frustration ressentie au Conseil en raison de l'évolution tragique en Somalie. Après des hauts et des bas et toutes sortes de difficultés, le Conseil de sécurité a finalement baissé les bras, comme nous le savons tous.

La Somalie a été depuis lors abandonnée à son sort. Les Somaliens ont passé 10 ans dans des conditions extrêmement difficiles – et c'est là un euphémisme. La communauté internationale les a marginalisés, et leur situation humanitaire, économique et sociale a été réellement épouvantable. Pour toutes ces raisons, nous estimons que la communauté internationale a une dette envers la Somalie. C'est pourquoi nous aimerions saluer tous ceux qui se sont exprimés cet après-midi, notamment les protagonistes du processus de réconciliation nationale somalien. Ainsi que nous l'avons entendu, ce sont les Somaliens eux-mêmes qui, à différents niveaux de l'organisation sociale, ont mené ce processus. Avec difficulté, ils se sont efforcés de remettre en état les institutions nationales, avec l'aide des organisations sous-régionales et régionales en premier lieu, et grâce également à la présence de l'ONU. Je voudrais ici saluer la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Winston Tubman. La Somalie a également bénéficié de l'aide des donateurs; je voudrais en particulier mettre l'accent sur le soutien fourni par l'Union européenne.

Ce processus a mené à la création d'un certain nombre d'institutions fédérales de transition qui, nous l'espérons, seront bientôt suivies par la constitution d'un gouvernement largement représentatif et qui aura également la capacité technique de remettre sur pied les mécanismes de base de l'administration et des services publics. Naturellement, les Somaliens auront

besoin pour ce faire de l'aide et de la coopération internationale.

Tous ces efforts de la part des Somaliens eux-mêmes, des pays de la région et des organisations régionales et sous-régionales méritent d'être relevés, salués et appuyés par la communauté internationale. Cela a déjà été fait par le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle (S/PRST/2004/38) en date du 26 octobre. Nous devons continuer à être disposés à fournir toute la coopération possible aux efforts en cours sur le terrain.

Nous nous félicitons en particulier de l'annonce par l'Union africaine de sa disposition à déployer des observateurs militaires sur le terrain. Il reste, ainsi qu'il a été dit ici, beaucoup à faire. La route sera longue et difficile. Et il reste évidemment à passer l'étape cruciale de l'installation des nouvelles institutions sur le territoire somalien. Cela devra, à notre avis, être réalisé par le biais d'un dialogue continu et d'un accord entre les divers secteurs de la société somalienne. Cela ne peut pas être imposé. Le Conseil de sécurité doit se tenir prêt à soutenir sans réserve, au niveau politique et autres, ce processus de transition dans son intégralité; cela est essentiel pour rétablir l'État somalien pour que la Somalie puisse retrouver la place qui lui revient en Afrique et au sein de la communauté internationale.

Pour toutes ces raisons, nous exprimons notre soutien au projet de déclaration présidentielle préparé sur l'initiative de la délégation chinoise; il a été élaboré et fait l'objet d'un consensus entre les membres du Conseil.

M. Landerretche (Chili) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier de leurs déclarations les représentants des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le représentant de l'Union africaine et le facilitateur de l'IGAD.

Pour mon pays, la mise en place d'un gouvernement et d'un parlement de transition en Somalie constitue, sans aucun doute, une étape très importante en vue de rétablir la paix et la stabilité dans ce pays, après plus de 14 ans sans gouvernement central. Nous espérons que les nouvelles institutions de transition pourront être transférées en Somalie aussi tôt que les conditions de sécurité le permettront. Nous regrettons, à cet égard, de constater que les avancées politiques n'ont pas été accompagnées d'amélioration significative des conditions de sécurité qui prévalent dans le pays.

D'autre part, le processus de réconciliation somalien a encore beaucoup de chemin à parcourir; il n'a toujours pas abouti à une réconciliation véritable entre les parties, et l'on ne s'est pas encore attaqué de manière appropriée aux causes originelles de la guerre civile.

Nous voudrions saisir cette occasion pour appuyer et saluer les efforts réalisés par les membres de l'IGAD, en particulier par le Gouvernement kényan, pour aplanir les divergences complexes entre les divers groupes somaliens et faciliter ainsi le processus de réconciliation. Nous exprimons en particulier nos remerciements au Président du Gouvernement de transition somalien, M. Abdullahi Yusuf Ahmed, pour sa déclaration intéressante et complète. Ma délégation le félicite pour cette déclaration et l'en remercie.

Nous voudrions, enfin, rendre un hommage particulier aux efforts réalisés en faveur de la paix et la réconciliation nationale en Somalie par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Winston Tubman, et son équipe. Nous saluons également les activités humanitaires et de développement entreprises par l'ONU en Somalie.

Pour terminer, nous voudrions remercier la délégation chinoise d'avoir engagé et conduit les négociations sur le texte du projet de déclaration présidentielle, auquel ma délégation souscrit pleinement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Les États-Unis soutiennent le processus de réconciliation nationale somalien mené par le Gouvernement kényan sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Ce processus de réconciliation joue un rôle central dans le rétablissement de la stabilité et d'une gouvernance effective en Somalie. C'est aux autorités de transition somaliennes qu'incombe au bout du compte la responsabilité d'instaurer la gouvernance en Somalie et c'est entre leurs mains que reposent les perspectives de la stabilité et de la paix futures.

Nous appelons instamment le Président fédéral de transition, le Premier Ministre et l'Assemblée à se concentrer sur la tâche immédiate la plus urgente, à

savoir la mise en place d'un gouvernement efficace, fonctionnant en territoire somalien. La capacité du Gouvernement fédéral de transition à se réinstaller en Somalie dépendra en grande partie d'un processus de réconciliation évolutif et de la capacité des autorités somaliennes à s'efforcer d'établir le dialogue avec un grand nombre de personnes sur le territoire somalien. Le choix transparent et global des membres du Gouvernement et l'élaboration d'une stratégie et d'un calendrier définissant les priorités fonctionnelles du Gouvernement fédéral de transition sont des éléments essentiels de cette tâche. Une fois que cette stratégie aura été présentée, la communauté internationale sera mieux à même de déterminer la meilleure façon d'appuyer ces efforts.

Au bout de 13 ans, la possibilité de remettre en place un gouvernement en Somalie est peut-être finalement à portée de main. Cela exigera une ferme détermination, de l'honnêteté et de la bonne volonté de la part de tous les Somaliens. Nous invitons instamment tous les participants somaliens à se concentrer sur les besoins du peuple somalien, dans le respect de la paix, de la gouvernance et de la sécurité qui existent dans les régions qui ne participent pas actuellement à la Conférence de réconciliation somalienne.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdullahi Yusuf Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition somalien, pour qu'il réponde aux questions qui ont été posées par les membres du Conseil.

Président Ahmed (*parle en anglais*) : Je voudrais entendre les questions des membres du Conseil. Si vous avez des questions précises, je pourrai y répondre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense que le représentant des Philippines a posé une question.

Président Ahmed (*parle en anglais*) : Notre Premier Ministre va répondre à la question des Philippines. J'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité et les ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les autres hauts responsables ici présents. J'aimerais dire combien notre délégation est satisfaite d'avoir participé, ici à Nairobi, aux deux jours de réunion du Conseil de sécurité consacrés à la crise en Somalie et à la résolution des problèmes somaliens. Je puis vous assurer, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, que moi-même et le Gouvernement somalien ferons de notre mieux pour que la Somalie connaisse la paix le plus rapidement possible. Nous sommes décidés à faire tout ce qui est en notre pouvoir en ce sens, parce que notre pays a besoin de paix et de reconstruction. Nous savons également que la tâche est ardue, mais nous sommes prêts à surmonter les difficultés et nous sommes certains que la Somalie connaîtra très bientôt la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition.

M. Geedi (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier très sincèrement le Conseil de sécurité. Je saisis en outre cette occasion pour répondre aux questions qui ont été posées par les membres du Conseil.

Il a tout d'abord été demandé quand le cabinet du Gouvernement fédéral de transition serait formé. Pour l'instant, je tiens des consultations avec toutes les parties prenantes et je suis le calendrier de la charte de transition de la Somalie. Je pense que dans les deux semaines qui suivent ou avant la fin de ce mois, j'aurai mis mon cabinet en place.

L'autre question avait trait au retour du Gouvernement en Somalie. Je pense que mon Président a déjà déclaré que le Gouvernement ne va pas demeurer un Gouvernement en exil. Dès que le cabinet sera formé, nous retournerons en Somalie, probablement en janvier au plus tard. La raison en est qu'immédiatement après la formation du cabinet, nous envisageons d'envoyer une mission constituée de ministres et de parlementaires, qui parcourra tout le pays. Par conséquent, en fonction de leurs conclusions et évaluations, le Gouvernement regagnera immédiatement la Somalie.

Une autre question posée était de savoir comment ce processus de réconciliation pourrait être mené à terme. Il s'agit là d'une priorité du Gouvernement et ce processus de réconciliation sera mené par la voie du dialogue et de manière pacifique dans toute la Somalie.

J'aimerais assurer tous les membres du Conseil de sécurité que nous serons à la hauteur de la tâche qui

nous attend. Nous pensons que le climat parmi le peuple somalien et le parlement est propice, grâce à la nature inclusive du processus de réconciliation, et grâce aux progrès réalisés jusqu'à présent, avec l'appui des organisations sous-régionales, régionales et internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité réaffirme toutes ses résolutions antérieures et les déclarations de son président concernant la situation en Somalie, notamment celle du 26 octobre 2004.
>
> Le Conseil réitère son attachement à un règlement global et durable de la situation en Somalie, et son respect pour la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et l'unité de la Somalie, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
>
> Le Conseil salue les progrès accomplis dans le processus de réconciliation nationale en Somalie, notamment la mise en place du Parlement fédéral de transition, l'élection du Président du Parlement et du Président, et la nomination du Premier Ministre, ce qui constitue un cadre solide et rationnel créé en vue de parvenir à un règlement global et durable de la situation en Somalie. Le Conseil attend une fois encore et avec intérêt la formation en Somalie d'un gouvernement effectif, largement représentatif et ouvert à tous, qui poursuive l'entreprise de réconciliation avec toutes les parties somaliennes.
>
> Le Conseil souligne qu'il incombe à toutes les parties somaliennes d'oeuvrer ensemble à consolider les acquis obtenus jusqu'ici, et à aller de l'avant. Il demande à celles-ci de saisir l'occasion historique qui leur est offerte d'instaurer la paix en Somalie en arrêtant un programme d'action et un calendrier pour la période de transition, en créant un climat favorable à la stabilité à long terme, et en se lançant résolument dans la reconstruction du pays.
>
> Le Conseil rend hommage aux États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), notamment au Gouvernement kényan, ainsi qu'aux autres pays et organisations pour l'appui constructif qu'ils ont apporté au processus de réconciliation nationale en Somalie.
>
> Le Conseil renouvelle son appui à la volonté de l'Union africaine de faciliter le processus de transition en Somalie, en particulier la préparation d'une mission, y compris d'options pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion.
>
> Le Conseil encourage et exhorte les pays donateurs et organisations régionales et sous-régionales à soutenir le futur gouvernement somalien et les futures institutions somaliennes de façon à ce qu'ils puissent fonctionner à l'intérieur de la Somalie, et à concourir à la reconstruction du pays. Il invite la communauté internationale des donateurs et le futur gouvernement fédéral de transition à un dialogue sur les principes et modalités de la coordination internationale à l'examen, dont il a été débattu notamment à la réunion de Stockholm du 29 octobre 2004, et se réjouit du rôle de principal facilitateur que l'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer dans ce dialogue et dans les arrangements de coordination qui seront pris ultérieurement.
>
> Le Conseil réaffirme son appui sans réserve au processus de paix en Somalie et la volonté de l'Organisation des Nations Unies de soutenir les efforts régionaux et sous-régionaux faits dans ce sens.
>
> Le Conseil entend continuer de suivre la situation de près. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2004/43.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 50.